Image not found or type unknown

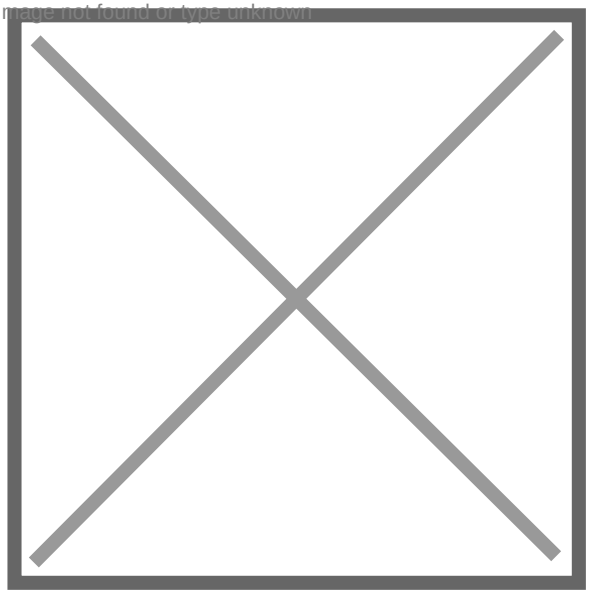

Maintien su salaire en cas d arrêt maladie

Par **defrance**, le **21/12/2009** à **13:54**

Bonjour,

J ai une question au sujet de la rémunération. J ai été en arrêt maladie cette année pendant 6 mois. J ai continué à percevoir 100% de ma rémunération pendant 30 jours et ensuite 80%. Après cette période j ai continué à percevoir mes revenus par mon employeur.

Alors que je leur avais signalé que je continuais à percevoir mes revenus mon employeur aujourd hui me réclame ce que j ai continué à percevoir alors que je n aurais du plus rien percevoir au delà des 60 jours.

Il me réclame aujourd hui 2400 euros alors que je gagne le smic. Quels sont mes moyens de recours et est ce qu il a le droit de me réclamer cette somme alors qu il s agit d une erreur de la direction de mon travail ?

et si il a le droit ais je le droit de demander de lui régler sur le nombre de mensualité que j aurais choisi?

Merci pour aide, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés